

Saigon, le 8 Septembre 1967

A Monsieur le Président de la Cour de Cassation
Président du Conseil Central des Elections Sénatoriales
à
SAIGON

Monsieur le Président,

Je soussigné NGUYEN-TRAN, représentant de la liste THANH-TIN aux élections sénatoriales, domicilié au No 19/21 rue Nguyễn-hữu-Canh, Saigon, agissant pour le compte de ladite liste,

ai l'honneur de porter plainte devant votre Conseil contre les violations graves qui ont faussé les résultats des élections du 3-9-67 comme suit:

1e) Le 16/8/67, notre liste a remis au Comité Central de Campagne électorale siégeant au Palais Dien-hong 3460 affiches et 290.000 tracts pour être envoyés aux provinces du Centre Vietnam par l'intermédiaire de l'Air-Force du Vietnam. Le Comité Central de Campagne électorale nous a confirmé avoir remis ces documents à l'Air-Force du Vietnam le 21/8/67, mais jusqu'à ce jour, aucune province destinataire n'a reçu quoi que ce soit. Faute de documents de propagande notre campagne a été paralysée en très grande partie. Il en résulte des conséquences fâcheuses pour notre liste et un changement important dans les résultats des élections.

L'Air-Force du Vietnam étant la propriété du Gouvernement du Vietnam, c'est à juste titre que nous rendons celui-ci responsable des difficultés qui nous ont été ainsi créées. Nous avons adressé un télégramme au Commissariat à l'Administration pour protester contre ce fait, mais ce fut en vain.

2e) Le représentant de notre liste à Quang-Nam, Lê-thanh-Vân, fut malmené et blessé par le sergent Lê-tân-Đa le 17/8/67 alors qu'il faisait de la propagande pour notre liste. Il fut par la suite arrêté par la police militaire et n'est pas jusqu'à ce jour ~~arrêté~~ relâché, de sorte que notre campagne dans la province de Quang-nam a eu beaucoup à souffrir.

Je souligne le fait que Lê-tân-Đa est un militaire, c'est-à-dire un agent du gouvernement. Les deux faits précités me permettent de conclure que c'est le gouvernement qui a cherché à nous créer des difficultés avec l'intention de changer les résultats des élections.

3e) D'après les renseignements diffusés par la radio de Saigon, le matin du 4/9/67, notre liste était en tête de la province de Vinh-binh avec un nombre de voix de plus de 20.000, alors que le résultat définitif n'est que de 6237 votes seulement. D'après la radio du 5/9/67, notre liste venait en 3ème pour un groupe de 23 provinces, alors que, d'après le résultat définitif, notre liste vient seulement en 4ème dans la 1ère zone et a complètement disparu dans les autres zones.

La cause de ce bouleversement provient de ce que les provinces, municipalités et la préfecture de Saigon n'ont pas fait parvenir

les pièces jointes

les résultats des élections à votre Conseil pour être proclamés au fur et à mesure de leur réception, mais au Commissariat à l'Administration et aux commandants de zones, de sorte que les résultats y sont modifiés pour le besoin de la politique et sont complètement faussés. Il résulte de ces faits qu'un certain nombre de listes a été favorisées au détriment d'autres, particulièrement de la nôtre.

4e) Dans un bureau de vote de Pleiku, le bulletin de vote de notre liste n'a pas été distribué aux votants.

Les faits cités ci-dessus comme ceux mentionnés dans la plainte collective des 14 listes adressées aujourd'hui à votre Conseil, ont eu pour conséquence de changer complètement les résultats des élections du 3/9/67.

Nous avons donc l'honneur de vous demander de bien vouloir invalider ces élections et d'en faire organiser une autre dans de meilleures conditions dans un délai d'un mois conformément à l'article 38 de la loi 2/67 du 15-6-67.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signé: NGUYEN TRAN